

Sud
Rail

LE JOURNAL QUI DEPÔTE
MAIS QUI NE SE FAIT
PAS QUE DES AMIS

Union
syndicale
Solidaires

VENT DU SUD

Congés : une gestion honteuse par une responsable sans neutralité !

Les congés n'en finissent pas de rendre mécontents les agents de l'ECT. Et pour cause, il est impossible de programmer quoique ce soit (voyages, réunions en famille, anniversaires, concerts, etc...) puisqu'il y a davantage de chances que les congés soient refusés plutôt qu'accordés.

Pour ne rien arranger, les congés sont gérés par une responsable ou irresponsable (nous laisserons chacun juger !) ne respectant ni les accords prévus ni la réglementation.

Depuis la mise en place de l'accord dérogatoire temporaire, comme si cela ne suffisait pas, voilà que la responsable congés accorde ou refuse les congés comme elle l'entend et sur des critères

pour les moins subjectifs.

Nous osons espérer qu'elle ne le fait pas en fonction des atomes crochus qu'elle a ou qu'elle n'a pas avec certains.

Quoiqu'il en soit, l'accord temporaire permettant à la direction d'accorder dans le désordre et qui selon eux devait permettre de faire des miracles a montré que cela ne permettait pas d'améliorer la situation.

Les retours du sondage que SUD vous a soumis sur ce que vous souhaitiez sont sans équivoque. A la quasi unanimité, les agents veulent revenir à l'accord classique avec obligation pour la direction d'accorder dans l'ordre.

**Plus de doute, Le Vent du Sud a franchi
les frontières de l'ECT.**

**Le dernier numéro s'étant arraché comme
des petits pains, nous avons
été dans l'obligation de tirer
en urgence 300 exemplaires de plus
pour satisfaire la demande.**

**Il n'y a bien que la direction
qui n'apprécie pas !**

Allez savoir pourquoi !



**Déjà 2000
signatures**

Les usagers refusent l'EAS !

Déjà 2000 usagers des TER de la région Rhône-Alpes ont signé la pétition contre l'EAS lancée par SUD-Rail.

Déjà, un communiqué commun de SUD et de l'une des deux principales fédérations d'usagers (la FUTSP) montraient clairement que les usagers refusent le déploiement de l'EAS sur les trains régionaux.

Le modèle des RER parisiens étant rejeté par les usagers.

Les équipes SUD-Rail se mobilisent en allant à la rencontre des usagers des TER depuis maintenant près d'1 mois. L'accueil est très bon et les usagers soutiennent notre action. Ils sont à ce jour déjà 2000 à avoir signé notre pétition contre l'EAS !

<http://www.lapetition.com/sign1.cfm?numero=1937>



ACCELIO VERSION « RIEN NE VA PLUS »

A chaque version son lot d'améliorations selon la direction.

L'autosatisfaction de nos dirigeants accompagne chaque déploiement d'une nouvelle version.

Remarquez, rien d'illogique, puisqu'ils ils n'utilisent pas Accelio ?

Probablement n'ont-ils pas conscience de la difficulté dans laquelle sont plongés les ASCT sur les trains lorsque leur outil de travail ne fonctionne pas : Impossible de connaître les horaires pour effectuer



les séquences de départ, impossible de renseigner les usagers sur les correspondances, impossible de contrôler les cartes « hip-hip-hip », impossible de délivrer un titre de

transport, impossible de régulariser un contrevenant.

Alors bien sûr, le DET dit qu'en cas de panne, l'ASCT doit appeler Rennes pour assurer l'ensemble des missions citées ci-dessus...

Il en a de bonnes le gazier !!!

Toujours est-il qu'à chaque nouvelle version, l'ASCT constate que cet outil est de moins en moins fiable.

Avec la dernière version, les batteries ne tiennent plus (loin de là) une journée de service. Les synchro ne fonctionnent qu'une fois sur trois.

Un véritable régal de travailler dans ces conditions...

Rassurez vous, une nouvelle version est en préparation et elle serait « tip-top »..... enfin, selon nos dirigeants!

Quel soulagement !!!

Voilà que la direction remet ça avec les badges

Le moins que l'on puisse dire, c'est que **quand nos dirigeants ont une idée grotesque en tête, ils ne l'ont pas ailleurs**. En effet, après avoir laissé tomber la distribution de badges il y a près d'1 an devant le refus massif des agents de le porter ; voilà qu'elle veut remettre ça.

Évidemment, il n'y a pas plus de raison de l'accepter aujourd'hui qu'hier.

Le badge reste un instrument dangereux pour l'intégrité physique des agents (ustensile tranchant) et diminuant leur autorité. **Un reflex : N'acceptez pas le badge ! Refusez de porter le badge !**

UN PETIT POINT DE RÈGLEMENT POUR NE PLUS SE FAIRE ENFLER

Attente de chambre

Art.15§2.A du RH0677 : « lorsqu'un agent ne peut prendre un repos effectif dès son arrivée (manque de matériel de couchage, aération de la chambre,...), son repos doit être majoré du délai d'attente »

Commentaires et explications

Quelque soit la raison de l'attente avant de pouvoir bénéficier d'un couchage dans des conditions acceptables, vous devez reporter ce temps d'attente à votre PS du lendemain.

Exemple : Vous avez un RHR d'une durée de 11h20, la chambre n'est pas prête et l'on met à votre disposition votre chambre avec 1h de retard. Vous prenez à nouveau 11h20 de RHR quand votre chambre est prête et vous décalez donc votre PS du lendemain de 1h.

LES 17 000 VALLÉE DU RHÔNE NE PEUVENT PAS CIRCULER SANS AGENT B

Nous rappelons à tous les agents que les trains numérotés 17 7.. circulant sur la vallée du Rhône doivent être accompagnés par 2 agents minimum. Les agents B sont budgétés et tracés en roulement.

Si vous vous retrouvez seul sur l'un de ces trains, évidemment vous ne partez pas et vous alertez immédiatement un délégué SUD.

Liste des trains 17700 considérés Vallée du Rhône et qui doivent être accompagnés par 2 agents :

17 701 - 17 702 - 17 704 - 17 709 - 17 714 - 17 717 - 17 718 - 17 721 - 17 729

Élections Prud'homales : Le 3 décembre 2008

Voter



C'est voter

Union
syndicale
Solidaires

BON À SAVOIR...

♦ La RRH vient d'atterrir :

1 an qu'elle est en place et la RRH vient de découvrir que les ASCT dépendent de la réglementation des roulants. (titre 1 du RH0077).

Pour la personne à l'ECT qui doit être garante des textes RH, c'est véritablement hallucinant !

♦ La direction n'en finit plus de mentir :

Alors qu'elle s'était engagée par écrit à verser aux agents de réserve une prime mensuelle de 70 E dès le mois de juin 2008. Elle ne l'a pas fait ! La même direction s'était ensuite engagée, toujours par écrit, à verser cette prime sur la paie d'octobre... résultat : des fifies !!!

Plus de doute, nos dirigeants ont des glaces en bois dans leurs salles de bains !

Et maintenant, toujours les mêmes dirigeants disent qu'elle sera versée en novembre. SUD-Rail exige de ces gens sans parole que cette prime soit rétroactive depuis juin.

♦ L'ex réceptionniste de ORFEA Roanne condamnée à 18 mois de prison dont 9

mois fermes : C'est le verdict que vient de prononcer le tribunal correctionnel de

Roanne. L'ex-réceptionniste a été reconnue coupable de complicité de violence aggravée lors de l'agression de mars 2006 contre notre collègue à l'intérieur du foyer de Roanne. Cette affaire avait suscité une grande émotion et nous avions posé la sacoche durant 3 jours.

ROYAL

Si personne ne s'y oppose, dans 1 an, j'aurais accompli mon taf !!!

FER

220	
210	211
Brigades	
Réserve	
200	E
201	A
202	203



UFE

ID	
020	010
001	002
Réserve	

LES TRAVAUX DE SEGOULENE !

AGENDA

17 novembre : Réunion Congés

17 novembre : Commission
Rlts St Etienne

19 novembre : Commission
Rlts Lyon

20 novembre : DP

21 novembre : Commission
Rlts Valence

La petite maxime du VENT DU SUD n° 42

« La compétence sans autorité est aussi impuissante que l'autorité sans compétence »